

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIE(N)-BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 225 – juin 2019

Société

Grande distribution : une « boucherie sociale »

Quand la justice européenne blanchit le linge sale ...

Aux partisans de l'école catholique, ...

Adieu «TEC», bonjour «OTW » : ...

L'ange gardien des sans-abri ...

Le capitalisme est incompatible avec la survie de la planète

International

Juncker, le charlatan de l'Europe sociale

Nico Cue, un rouge métal wallon pour la Commission

Comment des fondamentalistes chrétiens américains ...

Histoire

L'armée belge des Partisans (suite VI)

Un jour, pourtant, un jour viendra...

JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES

PARC ASTERIX

21 AOÛT 2019



PARTICIPATION SOLIDAIRE:



SOCIÉTÉ

GRANDE DISTRIBUTION. UNE «BOUCHERIE SOCIALE» À BAS BRUIT



Estimant à 30000 le nombre d'emplois supprimés dans les hypermarchés ces cinq dernières années, la CGT conteste les justifications économiques données à ces décisions et appelle les salariés du secteur à la grève, vendredi et samedi.

Trop grands, trop peu rentables, trop concurrencés : les hypermarchés seraient en crise, martèle-t-on du côté des directions des géants de la grande distribution qui, depuis des années, réorientent leurs stratégies vers l'internationalisation de leurs activités, la multiplication d'enseignes de proximité, la réduction du non-alimentaire, le développement du bio ou du e-commerce. Plan Bompard chez Carrefour, Vision 2025 chez Auchan, cessions de magasins chez Casino... les leaders des grandes surfaces restructurent à tout-va, arguant de chiffres d'affaires en berne. Des décisions stratégiques au coût humain élevé. «Ces trois grands groupes ont détruit plus de 10000 emplois pour la seule année 2018», alerte la CGT commerce, qui appelle les salariés de la grande distribution à participer à des mouvements de grève ce vendredi et ce samedi.

DES COÛTS DE RESTRUCTURATION QUI PÈSENT LOURDEMENT DANS LA BALANCE

Pour justifier ces suppressions d'emplois, ces groupes présentent des résultats en baisse. Mais pour les experts de Progexa, cabinet d'expertise économique qui assiste les représentants du personnel, ces données sont contestables. Du côté de Carrefour, qui a annoncé vouloir se délester de plus d'un millier de ses salariés dans les mois à venir, le chiffre d'affaires a certes baissé de 3,0 % en 2018, soit 2,3 milliards d'euros. Mais cette tendance est en grande partie due à un effet de change défavorable, lié à la dévaluation du réal brésilien et du peso argentin. À taux de change constant, le chiffre d'affaires progressait

de 3,4 %. Au final, le groupe affichait des pertes de 344 millions d'euros sur 2018. Mais, là aussi, cette mauvaise performance apparente ne reflète pas une baisse d'activité, car ce qui a lourdement pesé dans la balance en 2018, ce sont les coûts de... restructuration ! Ainsi, les 2400 suppressions de postes en France, le millier en Argentine et la réorganisation en Belgique concernant 1000 salariés ont grevé le budget de l'enseigne de 727 millions d'euros en 2018. Autre preuve que ces résultats sont à nuancer : face à ses investisseurs, Carrefour sait présenter ses comptes de manière plus optimiste. Mettant en avant un résultat net ajusté en progression à 802 millions d'euros dans sa communication financière, Alexandre Bompard, PDG du groupe, qualifiait d'«encourageants» les chiffres enregistrés par l'enseigne en 2018, de nature à «rehausser un certain nombre d'objectifs (...) définis à l'horizon 2022».

Chez Auchan, ce sont aussi les effets de change qui ont impacté les résultats du groupe, en recul de 3,2 %. Hors taux de change, le produit des activités ordinaires engrangé par l'enseigne au rouge-gorge restait stable. Le taux de marge commerciale s'est même amélioré de 0,5 %. Mais la décision prise par le groupe de déprécier des actifs à hauteur de 1,1 milliard d'euros a pesé lourd dans l'exercice comptable. Ce qui permettait à Auchan de présenter, en 2018, des pertes à hauteur de 946 millions d'euros.

Du côté de Casino, les cessions de magasins à des enseignes concurrentes comme Lidl ou Intermarché vont bon train, menaçant les garanties collectives des employés. Pourtant, là aussi, la situation économique n'est vraiment pas catastrophique. Le groupe de Jean-Charles Naouri se targuait même d'avoir réalisé en 2018 sa «meilleure croissance organique depuis cinq ans» avec une hausse de 2,8 % du volume d'affaires, une croissance du résultat opérationnel courant de distribution de 15 % et une amélioration de la rentabilité de 0,2 point «dans la continuité des années précédentes».

D'autres indicateurs montrent que ces enseignes sont loin de l'agonie. La CGT chiffre par exemple à «plus de 1 milliard d'euros» le montant des dividendes reversés par les trois poids lourds du commerce à leurs actionnaires. Malgré les pertes affichées, les actionnaires de Carrefour ont, par exemple, bénéficié de 352 millions d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2018.

UN MARCHÉ HEXAGONAL QUI NE SE PORTE PAS SI MAL

Car, si les hypermarchés ont moins la cote, les grands groupes dont ils dépendent parviennent globalement à absorber les variations des habitudes de consommation puisqu'ils détiennent par ailleurs des filiales de crédit ou d'immobilier, des réseaux de commerces de proximité, ainsi que d'importants sites de e-commerce comme Cdiscount pour Casino

ou Rue du Commerce pour Carrefour. Le tout dans un marché hexagonal qui ne se porte pas si mal. « Le chiffre d'affaires du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire a progressé de 4,4 % en valeur en 2018, son rythme de croissance le plus élevé depuis 2011. En termes de volume (hors effet prix), la croissance s'est établie à 3,5 %, également la croissance la plus élevée sur la période observée », reconnaissait d'ailleurs la FCD, fédération patronale de la grande distribution, estimant toutefois ces chiffres de l'Insee « surestimés », sans pour autant y apporter de contre-argumentaire précis.

Bien que la valeur de ces chiffres soit donc toute relative, les stratégies bâties par les entreprises sur ces bases ont, elles, des effets bien concrets : « Depuis 2014, plus de 30 000 emplois ont été détruits dans la grande distribution », dénonce la CGT. C'est que dans ce secteur intensif en main-d'œuvre – 660 000 salariés –, la masse salariale reste la variable d'ajustement numéro un.

Loan Nguyen
Extrait de l'Humanité

QUAND LA JUSTICE EUROPÉENNE BLANCHIT LE LINGE SALE DU GOUVERNEMENT MICHEL



Si vous étiez lourdement endetté, et que vous aviez subitement la possibilité de récupérer près d'un milliard d'euros, que feriez-vous ? Vous me rétorqueriez probablement que la réponse va de soi. Ou encore que vous préférez ignorer les questions stupides. Mais c'est oublier un peu vite qu'au pays du surréalisme, tout est possible.

Notre gouvernement l'a encore magnifiquement prouvé récemment, en se félicitant de ne plus être obligé de récupérer 942 millions d'euros auprès de 35 multinationales ayant bénéficié d'un régime fiscal belge dénommé « excess profit ruling » (exonération des bénéfices excédentaires). Jusque-là, il y était contraint par la Commission européenne qui, en janvier 2016, avait conclu que les avantages fiscaux octroyés par la Belgique à ces entreprises étaient illégaux au regard du droit communautaire.

Déterminé à ne pas récupérer l'argent, le gouvernement Michel avait alors introduit un recours en annulation devant le tribunal de l'Union européenne (TUE). Celui-ci lui a donné raison le 14 février dernier, en estimant que la Commission a erronément considéré que le système belge relatif aux bénéfices excédentaires constituait une aide d'État illégale.

C'est une victoire pour le gouvernement Michel, qui voit dans le jugement de la haute juridiction l'occasion de se refaire une virginité fiscale. Comme l'a indiqué son ministre des Finances, Alexander De Croo (open Vld), « [...] la Cour européenne de justice constate que la Belgique n'avait pas tort en ayant pris cette mesure, qui était une bonne mesure à cette époque ».

Quant à la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), elle pousse l'audace un cran plus loin, en saluant l'honneur retrouvé de notre pays, « victime de décisions politiques de la Commission européenne visant à réduire son autonomie fiscale ».

À en croire l'industrie et le gouvernement fédéral, le verdict du tribunal de l'Union ne viendrait finalement que confirmer le havre d'équité fiscale que serait la Belgique. Mais, ne soyons pas dupes.

Tout d'abord, avant d'analyser la décision de la haute juridiction, revenons-en aux faits. L'enquête menée par la commissaire européenne Margrethe Vestager a révélé que le régime belge d'exonération des bénéfices excédentaires a permis à certaines sociétés faisant partie de groupes multinationaux de réduire leur base imposable de 50 à 90% ! En leur accordant des avantages fiscaux substantiels, au détriment de plus petits concurrents, cette pratique a donc manifestement dérogé aux règles de l'UE en matière d'aide d'État et a engendré une distorsion très grave de la concurrence au sein du marché unique de l'UE.

Pourquoi le tribunal de l'UE a-t-il dès lors annulé la décision de la Commission, dont le bien-fondé semble indiscutable ? Tout simplement parce que, dans son arrêt, le TUE n'a pas jugé l'affaire sur le fond, mais uniquement sur la forme.

C'est en effet pour une erreur de droit et une erreur d'appréciation que la Commission a vu sa décision annulée. Selon la haute juridiction, celle-ci aurait erronément identifié les actes sur la base desquels le



système des bénéficiaires excédentaires constituerait un régime d'aides et aurait considéré, à tort, que ces actes ne nécessitaient pas de mesures d'application supplémentaires.

En effet, la législation belge laisse le soin à l'administration fiscale de conclure des décisions anticipées avec les multinationales, sans prévoir un régime général qui pourrait être considéré comme une aide d'État illégale.

Autrement dit, la Commission s'est trompée de cible. Plutôt que de s'attaquer aux actes législatifs sur lesquels elle soutenait que le régime d'aide se fondait, elle aurait dû examiner les applications de cette législation, en enquêtant sur chacune des décisions anticipées octroyées aux différentes entreprises multinationales. C'est d'ailleurs ce qu'elle a fait dans le cadre des affaires Fiat au Luxembourg et Starbucks aux Pays-Bas, où des cas individuels de décisions anticipées ont fait l'objet d'une enquête approfondie de la part de l'exécutif européen.

Pour celles et ceux qui se battent en faveur de la justice fiscale en Europe, l'arrêt du tribunal de l'Union est certes une mauvaise nouvelle. Mais rien n'est perdu.

La Commission peut aller en appel dans les deux mois. Ou, alternativement, elle peut changer son angle d'attaque, en examinant, au cas par cas, les avantages fiscaux illégaux octroyés à certaines multinationales ayant utilisé par le passé le régime d'exonération des bénéficiaires excédentaires. Parmi celles-ci se trouvent le brasseur belgo-brésilien AB InBev, le groupe britannique pétrolier BP, le chimiste

allemand BASF, ou encore le groupe belge de télécommunications Belgacom (devenu Proximus).

Au-delà du débat sur la légalité de ce régime fiscal préférentiel, il est essentiel de continuer à mener le combat politique pour mettre fin à la guerre fiscale que se mènent les États membres entre eux.

Si l'on souhaite que les multinationales payent leurs impôts là où elles génèrent de la valeur et des profits, nous aurons besoin d'une refonte radicale de notre système fiscal au niveau européen.

Ce sera l'un des enjeux majeurs des élections européennes de mai prochain. Et les solutions pour y remédier sont connues de longue date : une transparence fiscale accrue, une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) et un impôt minimum sur les sociétés dans l'ensemble de l'Union européenne.

Philippe Lamberts
Co-président du Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

AUX PARTISANS DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE, ADEPTES DE LA LIBERTÉ FINANCIÈRE PAR AUTRUI

Mobilisés dans un mouvement orchestré par le SEGEC, vous adressez une pétition au Gouvernement de la Communauté française. Vous réclamez ainsi



un financement de l'enseignement catholique égal à celui octroyé à l'enseignement organisé par la Communauté.

Vous avancez un argument-choc : «un enfant égale un enfant». Ce que personne ne conteste, évidemment. Mais

une fois de plus - car vous êtes coutumiers du fait - vous revendiquez un droit sans évoquer les devoirs qui y sont attachés.

Alors, il faut sans doute vous rappeler certaines choses que vous semblez ignorer ou, en tout cas, qu'il est préférable pour vous que le public ne sache pas trop.

Un enfant égale un enfant suppose que tout enfant puisse être accueilli dans toute école dans le respect de ses convictions (ou, tout au moins de celles de ses parents).

L'article 24 de notre Constitution, dans son premier paragraphe, premier alinéa, est clair : l'enseignement est libre, toute mesure préventive est interdite. Cela justifie l'existence des divers réseaux d'enseignement.

Mais le second alinéa précise : La Communauté assure le libre choix des parents. La Communauté organise un enseignement qui est neutre. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves. Remarquez bien que cette obligation d'assurer le libre choix des parents est assignée à la Communauté. Cela signifie deux contraintes que seule la Communauté doit respecter :

- la neutralité de l'enseignement dispensé, telle qu'elle est précisée dans le texte constitutionnel,
- l'obligation d'organiser cet enseignement neutre en assurant une proximité géographique raisonnable. L'alinéa suivant ajoute que les écoles organisées par les pouvoirs publics offrent, jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non confessionnelle.

Donc, les écoles organisées par les pouvoirs publics (communes et provinces) sont tenues de respecter la neutralité. Elles partagent cette obligation avec la Communauté. Une obligation qui coûte cher puisqu'elle implique l'organisation de cours philosophiques et de religions reconnues. (Article 24, paragraphe trois, deuxième alinéa : Tous les élèves soumis à l'obligation scolaire ont droit, à charge de la

communauté, à une éducation morale ou religieuse).

Et l'enseignement catholique, doit-il, lui aussi, respecter ces contraintes ? Absolument pas. Il ouvre des écoles là où il veut et accueille les élèves, non pas dans le respect de leurs convictions et celles de leurs parents, mais pour autant que ces élèves et leurs parents acceptent le projet éducatif du SEGEC. Un projet où la mission d'évangélisation a disparu, certes, pour devenir «la proposition d'un regard sur le monde à travers la parole de Jésus».

Donc, pour vous, un enfant égale un enfant pour autant que ses parents et lui souscrivent à votre vision du monde, ou du moins, fassent l'effort de ne pas la contester. S'agit-il vraiment d'une égalité ou faites-vous preuve ainsi d'une «tolérance avantageuse» ?

Pour renforcer l'argumentation de vos exigences financières, vous invoquez également le fait qu'en tant que contribuables, vous ne bénéficiez pas d'une juste redistribution des moyens accordés à l'enseignement.

Parlons-en de l'argent public. A quel contrôle êtes-vous astreints dans la manière dont vous l'utilisez ?

Des élus, partisans de l'enseignement catholique, siègent dans toutes les assemblées (Parlement, Conseils communaux et provinciaux) et même dans les exécutifs. Ils ne se privent pas de poser des questions sur la gestion de l'enseignement officiel.

Mais qui siège, à part vous, au sein des conseils d'administration de vos A.S.B.L. pour aller voir de plus près ce qui se passe dans vos écoles et ce que vous faites réellement des deniers publics...et autres ? Que diriez-vous si vous deviez recevoir des préfets d'athénée, des directeurs d'écoles communales ou provinciales, par ailleurs mandataires politiques, pour participer à vos réunions et mettre le nez dans vos affaires ? Accepteriez-vous de vous soumettre



au contrôle de la Cour des Comptes, comme le doit l'enseignement officiel ?

Vous diriez que votre enseignement est libre ? C'est très bien. Mais quand on revendique la liberté, on accepte aussi de l'assumer pleinement.

Chacun est libre de préférer le taxi aux transports en commun. Mais a-t-il pour autant le droit, en tant que contribuable, de demander à la collectivité de financer ses choix individuels ?

Michel Verbiest
Directeur honoraire - Département de la Formation de la Province de Liège
Extrait du Vif.

ADIEU «TEC», BONJOUR «OTW » : QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR LE GROUPE DE TRANSPORT WALLON ?



Le parlement wallon a donné son feu vert pour la réforme des TEC. Une réforme qui passe par un changement de nom, mais pas seulement. L'organisation et la gouvernance seront aussi impactées.

1. RÉDUCTION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
Le Groupe TEC est transformé depuis le 1er janvier 2019 en une société unique couvrant l'ensemble de la Wallonie, avec une réduction du nombre d'administrateurs de 85 à 15 et une baisse de moitié du nombre de postes de direction.

2. CHANGEMENT DE NOM
Le nom du Groupe TEC deviendra «Opérateur de Transport de Wallonie» (OTW). L'organe reprendra les droits des cinq sociétés actuellement présentes (TEC Liège Verviers, TEC Brabant wallon, TEC Namur-Luxembourg, TEC Charleroi et TEC Hainaut) ainsi que l'ancienne SRWT. Les TEC resteront toutefois la marque commerciale du groupe.

3. ADAPTATION AUX TERRITOIRES
Autre nouveauté, la création de «bassins de mobilité» vise à conserver les particularités locales des

transports en commun. Ces bassins sont calqués sur les territoires couverts par les ex-sociétés du groupe, mais sont appelés à évoluer.

CRITIQUES DU NOUVEAU MODÈLE
Dans l'opposition, Déborah Gérardon (PS) a dénoncé une complexification du modèle sous couvert de simplification, ainsi qu'un manque de transparence sur certains recrutements et rémunérations, le tout sans service ajouté pour l'utilisateur ni les agents, et à un coût sous-estimé.

Les socialistes ont voté contre, tout comme Frédéric Gillot (PTB), qui s'est lui aussi montré très critique sur la réforme, notamment sur le manque de concertation avec les syndicats.

Pour Stéphane Hazée, dont le groupe Ecolo s'est abstenu, c'est l'impréparation qui caractérise la réforme : l'organigramme au 1er janvier 2019 reste flou, les bases des bassins de mobilité sont inopérantes, le pouvoir se concentrera dans les mains de l'administrateur général et certaines fonctions seront davantage politisées. En outre, les pouvoirs locaux seront insuffisamment associés aux décisions, selon les Verts, qui se sont abstenus.

A l'inverse, dans la majorité, le MR Olivier Maroy a souligné la nécessité de «dégraissier le mammoth pour en faire une gazelle», en rendant le groupe plus agile dans sa gouvernance et son offre de transport. Le ministre wallon de la Mobilité Carlo Di Antonio (CDH) a réfuté les arguments de l'opposition et s'est réjoui de disposer «enfin» d'une majorité parlementaire pour approuver cette réforme «indispensable», réclamée selon lui depuis 2011 par le Conseil économique et social de Wallonie, qui réunit patrons et syndicats. Il a reconnu avoir dû «un peu forcer les choses» avec les syndicats, mais «avec bienveillance» tant la réorganisation lui paraît bénéfique. «On met en commun ce qui doit l'être, tout en maintenant un ancrage local fort», a-t-il résumé. Il renvoie par ailleurs aux projets de fond pour le transport public, avec la future «vision mobilité 2030», le plan de mobilité, le prochain contrat de gestion et le volet mobilité du plan wallon d'investissement.

Publié par Belga le jeudi 29 mars 2018

L'ANGE GARDIEN DES SANS-ABRI - LA BELGE HISTOIRE DANS 7 À LA UNE

La Belge histoire de la semaine est celle de Denis Uvier, un ancien SDF qui consacre sa vie à aider ceux qui, comme lui, se sont retrouvés à la rue. Un véritable ange gardien qui sait que dans la vie, tout peut basculer du jour au lendemain. Qui sait aussi que l'espoir est parfois à portée de main. Depuis



plus de 25 ans, Denis Uvier s'occupe des oubliés du système. Il a 61 ans.

MAINTENIR LE LIEN

Dans les rues de Charleroi, il veille sur les plus démunis. Éducateur de rue pour l'association Solidarités Nouvelles, il connaît tous les recoins où s'abritent les SDF et pour cause : lui aussi a connu la rue. Depuis qu'il en est sorti il y a près de 30 ans, il se dévoue au quotidien pour ceux qui en ont besoin. Lors de ses tournées, il s'arrête auprès de chaque sans-abri pour s'inquiéter de son état, savoir s'il a fait les démarches conseillées, s'il a besoin d'une couverture ou d'un matelas. Denis tente de maintenir le lien avec ceux qu'il appelle encore ses copains.

Parmi eux, nous rencontrons Jean, sans-abri. «C'est normal que les citoyens en ont ras le bol de nous, a-t-il envie de nous confier, parce qu'ils nous mettent tous dans le même sac. Mais il ne faut pas tous nous mettre dans le même sac, on n'est pas tous des « barakies ». On peut être des gens civilisés qui peuvent faire partie de la société. Denis c'est un bon type, c'est grâce à lui que j'ai une tente. Sinon je serais encore à la pluie, trempé comme un canard».

DISTRIBUTION DE TENTES : LA SOLUTION TEMPORAIRE

Des tentes, Denis et l'association pour laquelle il travaille en ont distribué 60 depuis septembre. En dehors du centre, cachées dans les bois, elles constituent des solutions temporaires en attendant de trouver mieux. Yves et Didier vivent dans un petit campement depuis quatre mois dans des conditions précaires. Une vie à la marge, un choix parfois nécessaire. «Les abris de nuits je n'aime pas, précise Didier. Il y a des drogués, des voleurs... puis il faut s'inscrire, avoir une place. On ne peut pas dormir tous les jours, on a droit à un quota de nuits. C'est difficile».

J'AI ÉTÉ COMME EUX

Denis s'assied, discute, aide les sans-abris dans leurs démarches administratives. Grâce à son passé, il sait mieux que personne gagner la confiance de ces hommes.

«J'ai été comme eux, j'ai été pire qu'eux peut-être parfois, explique Denis. Mais j'ai entendu la petite voix, celle qu'on n'écoute plus, qui m'a sauvé. Quand j'étais au rond-point du Marsupilami, je voyais les voitures tourner. J'avais tellement bu que je me disais : « A la prochaine voiture qui passe je vais me jeter. Mais cette petite voix venait me dire et si jamais, tu survis et que tu tues le conducteur et qu'il a des enfants ?' Quelle chance d'avoir eu cette réflexion».

FRACTURE SOCIALE

Sa vie bascule à 19 ans après une rupture amoureuse. Le jeune Denis n'a plus confiance en lui ni en personne. Le début de six ans de vagabondage. Entre alcool, petits boulots ou petits vols pour se nourrir, il se réfugie souvent dans un parc au Nord de la ville pour échapper à la police.

«Je venais me mettre dans les arbres avec une bâche et je m'attachais avec une grande ceinture, raconte Denis. Tu ne dors pas vraiment, tu restes en état de veille, et en même temps t'es planqué. La fracture, c'est très facile. On s'aime et on ne s'aime plus, c'est aussi simple que ça. Puis on se rend compte qu'on est con, mais on ne va pas le dire».

MILITANTISME ET NOUVELLE VIE

Puis en 1993, il pousse les portes d'une association carolo qui milite pour le droit au logement. Le fondateur l'engage et dans son petit bureau, Denis retrouve de l'énergie. Une nouvelle raison d'être aussi : aider les plus faibles. Il sera alors de tous les combats. Il apparaît dans les médias, irrite les autorités politiques, organise des campements sur un terrier, ou des manifestations bruyantes, construit des cabanes pour les sans-abris. Un activisme inébranlable aujourd'hui encore.

«On n'a pas le droit de se décourager, insiste l'éducateur. On se retrouve face à des barrières qu'on nous impose. Jusqu'au jour où on se dit on ne va pas passer au-dessus des barrières, il y a un moyen de les contourner». Alors inlassablement, Denis continue ses tournées. Des kilomètres parcourus à pied chaque jour pour venir en aide à ceux qui en ont

le plus besoin. En ville ou en périphérie, dans les parcs ou sous les ponts, il veut être là pour tendre une main, même dans les cas les plus désespérés. Aujourd'hui, il assume son passé.

Solidarités NOUVELLES

a.s.b.l.

UTILISER SES FAIBLESSES POUR FAIRE UN MIEUX

«Il n'y a pas de honte en tout cas, constate-t-il. Le plus riche des hommes peut être le plus pauvre le lendemain. Mais la leçon que j'en ai tiré, c'est qu'on peut utiliser ses faiblesses, ses accidents de parcours, pour faire un mieux, et pas pour soi-même tout seul».

L'heure de la retraite sonnera bientôt, mais dans trois ans, pas sûr que Denis pourra abandonner ses copains. Aujourd'hui, il a retrouvé une vie stable et même l'amour, mais jamais il n'oubliera d'où il vient.

Sarah Heinderyckx
Extrait du site de la RTBF

LE CAPITALISME EST INCOMPATIBLE AVEC LA SURVIE DE LA PLANÈTE

Alors que les études se succèdent pour démontrer la gravité et l'étendue des atteintes à l'environnement, peut-on faire confiance au capitalisme pour réparer ce qu'il a produit ? Non, répondent des scientifiques, militants environnementaux et eurodéputés réunis à Bruxelles par la Gauche Unitaire Européenne (1). Ils proposent d'autres alternatives.

Les mauvaises nouvelles sur le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement s'accumulent à un rythme alarmant depuis le début de l'été sous forme d'une avalanche d'études scientifiques qui aboutissent toutes au même diagnostic : si des mesures drastiques ne sont pas prises très vite à l'échelle mondiale, une partie de la planète risque de devenir invivable dans un délai assez bref. Certaines études concluent même qu'il est déjà trop tard pour redresser la barre.

FLORILÈGE NON EXHAUSTIF DE CES CHRONIQUES ESTIVALES D'UNE CATASTROPHE PLANÉTAIRE ANNONCÉE :

- Dans la revue Nature, le climatologue français Jean Jouzel et un groupe de scientifiques, prévoient que

si d'ici 3 ans les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas stabilisées, la planète passera dans un autre type climat aux conséquences « catastrophiques » : recrudescence des décès dus à la chaleur (certaines régions de France connaîtraient des températures supérieures à 50°), des incendies, accroissement des réfugiés climatiques venant de régions particulièrement touchées comme la Corne de l'Afrique, le Moyen-Orient, le Pakistan ou l'Iran (on compte déjà actuellement 65 millions de réfugiés climatiques sur la planète), baisse des rendements agricoles, etc...

- Un rapport établi par plus de 500 scientifiques dans plus de 60 pays, (2) montre que 2016 aura été l'année de tous les records en matière de températures, d'émissions de gaz à effet de serre, de montée des océans et de terres soumises à la sécheresse.

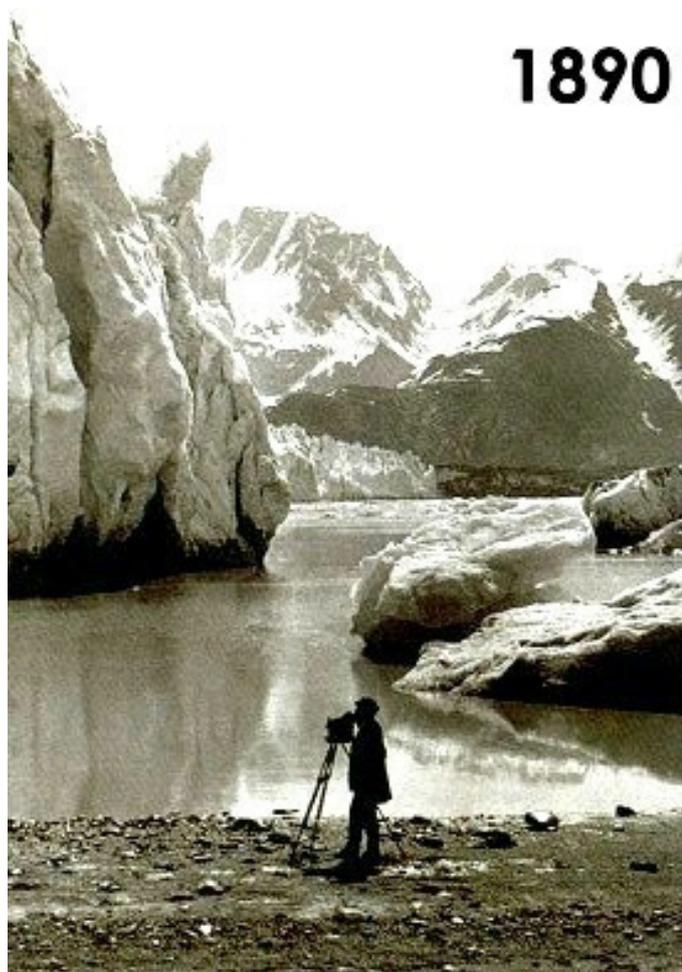
- Selon le climatologue américain Michael Oppenheimer, avec le retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris, les chances de réussir à le mettre en œuvre ne dépassent pas 10% (d'autres chercheurs parlent de 5% de chances.)

- Selon une étude réalisée par les chercheurs du Massachusetts Institut of Technology (MIT) et de l'Université Loyola Marymount, la chaleur risque de rendre l'Asie du Sud-Est invivable d'ici 2100.

- Une évaluation scientifique effectuée en avril dernier par l'Unesco conclut que si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites très rapidement, les 24 sites coralliens classés au patrimoine mondial auront disparu d'ici à 2100. C'est déjà le cas pour 20% d'entre eux.

- Début juillet, une étude menée par des chercheurs américains et mexicains (3) montre que les espèces de vertébrés reculent de manière massive sur terre, à un rythme inégalé depuis la disparition des dinosaures il y a plus de 60 millions d'années. Les chercheurs parlent de « sixième extinction de masse des animaux » et analysent les conséquences « catastrophiques » de cette « défaunation » aussi bien sur





1890



2005

les écosystèmes que sur l'économie et la société en général.

- Selon article de la revue Science Advances, la fonte des glaces du Groenland, région qui se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète, va s'accélérer dans les prochaines années. Selon l'un des auteurs de cette étude, Bernd Kulesa (Collège des sciences de l'université britannique de Swansea), si les glaces devaient disparaître complètement, le niveau des océans monterait de 7 mètres.

Comme pour le confirmer, il y a quelques jours, un méthanier de 300 mètres battant pavillon du groupe Total, franchit le passage du Nord-Est habituellement obstrué par la banquise, sans l'aide d'un brise-glace. Ce rêve de relier l'Atlantique au Pacifique par le Déroit de Bering que caressaient depuis longtemps les pétroliers, mais aussi des états comme la Russie, est désormais une réalité.

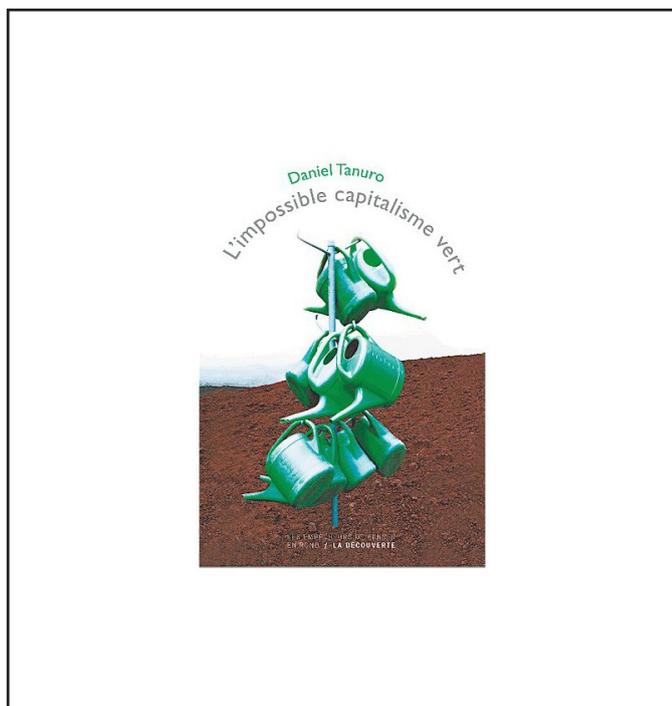
- Pour couronner le tout, un institut de recherche international travaillant sur les données fournies par l'ONU (4), nous apprend que depuis la fin du mois de juillet, la planète vit « à crédit », c'est-à-dire que l'humanité a consommé en 7 mois, toutes les ressources que la terre peut produire en une année. Circonstance aggravante : cette date fatidique arrive désormais de plus en plus tôt.

En prime, toujours au chapitre de la consommation,

une autre étude nous indique que si tous les habitants du monde voulaient vivre comme un Français, il faudrait trois planètes terre pour assurer leurs besoins.

Si toutes ces études se recoupent et se complètent sur les constats, elles s'accordent également sur leurs causes : c'est bien le développement explosif de la production et l'exploitation sans limite des ressources de la planète depuis le début de « l'ère industrielle », qui est la cause de la catastrophe en cours. Le fait que la situation se soit dégradée à très grande vitesse au cours des dernières décennies en est une preuve supplémentaire. Cette accélération est liée directement au développement du capitalisme dans les pays émergents, et plus généralement à l'extension hégémonique de ce mode de production à l'ensemble de la planète. Rappelons que la Chine, premier pays émergent, est aussi le premier pays émetteur de gaz à effet de serre, juste devant les Etats-Unis, première puissance capitaliste mondiale. « La logique de la croissance va vers l'auto-destruction du système, voilà ce qui se passe quand on confie la gestion des ressources de l'humanité à des privés », juge le député européen espagnol Xabier Benito (GUE-GVN.)

C'est également l'avis de Daniel Tanuro qui rappelle que le but du système capitaliste étant de produire



de la survaleur, il n'y a pas d'autre solution que de remplacer le travail vivant par du travail mort pour lutter contre la baisse du taux de profit, donc « d'accroître de plus en plus vite la masse des marchandises, ce qui amène à consommer de plus en plus de ressources et d'énergie. » Et l'écologiste le répète : « la croissance capitaliste est la cause de la crise écologique, dont le chômage massif permanent est l'autre aspect. » C'est pourquoi, pour Daniel Tanuro, il est indispensable de lier les combats sociaux et environnementaux.

Pas d'illusion non plus à se faire du côté du « capitalisme vert » promu notamment par l'Union européenne au niveau international. Pour Daniel Tanuro qui y a consacré un livre, « capitalisme vert est un oxymore. » Ce que l'on constate aujourd'hui dans les destructions qu'il opère partout sur la planète, c'est bien au contraire sa violence, dit Eleonora Forenza, qui explique par exemple comment le sud de l'Italie est ainsi devenu la décharge du Nord.

QUELLES ALTERNATIVES ?

Une fois reconnu que la voie préconisant la « modernisation » du capitalisme, son « verdissement », est une impasse (de même que la promotion des valeurs « post-matérialistes » ou « post-classes » qui l'accompagnent), il faut poser clairement, analyse l'historienne Stefania Barca, que « le capitalisme est le problème, » et penser la politique à partir de cet axiome, dans des termes nouveaux par rapport à ceux du XX^{ème} siècle. « Où est-ce qu'on peut bloquer le capitalisme ? » devient une question politique centrale, explique Dorothee Haussermann, de Ende Gelände, un vaste collectif d'organisations environnementales et de groupes politiques qui concentre ses actions sur le blocage des mines de lignite et de

charbon en Allemagne. « Le charbon fait partie du problème du réchauffement climatique, on doit en empêcher la production. Il faut commencer quelque part, c'est à nous de prendre les choses en mains, » explique Dorothee Haussermann.

En matière de changement climatique, ce n'est pas l'information qui nous manque, fait remarquer Rikard Warlenhus (Left Party, Suède), mais on a l'impression que changer les choses est au-delà de nos possibilités. C'est, pour les raisons que l'on vient de voir, parce qu'au fond, remarque l'eurodéputé Ernest Cornelia (GUE / Die Linke), « imaginer la fin du capitalisme est impossible. » Pour lui, la question devient donc : « comment passer du stade actuel à l'étape suivante ? » Cette question est d'autant plus centrale que, comme l'explique Rikard Warlenhus, « les dossiers climatiques ont tendance à nous diviser. » Par exemple, explique Dorothee Haussermann, « le mouvement environnemental peut être conçu comme une menace à l'emploi. » C'est la raison pour laquelle une partie du mouvement syndical est converti au « capitalisme vert », bien qu'il soit évident que le chômage continue à augmenter, ou que de nombreux syndicats soutiennent les énergies fossiles. « Une difficulté à mettre sur le compte de 3 décennies de déclin du mouvement ouvrier », analyse l'historienne Stefania Barca, dont il faut être conscient qu'elle provoque des divisions. C'est pourquoi, ajoute-t-elle, il faut concevoir le combat pour l'environnement comme « une forme de lutte des classes au niveau planétaire entre forces du travail et capital. »

Constatant la vitalité des combats pour l'environnement menés partout dans le monde sous des formes et par des acteurs très différents, les intervenants insistent tous sur la nécessité de promouvoir des articulations entre tous ces mouvements et des acteurs institutionnels quand ils existent (des villes, des régions, par exemple), ou des syndicats, des partis, et ce, au niveau mondial. L'objectif est de se situer « à la même échelle d'action que notre adversaire », explique Rikard Warlenhus « parce que le capital dépasse la structure de l'Etat national. »

LE RÔLE CRUCIAL DES FEMMES

De nombreux analystes soulignent également comme un point central, le rôle des femmes dans le combat écologique et social. Il ne s'agit pas de dire qu'il est bien que les femmes y participent à égalité avec les hommes (l'égalité homme-femme est un leitmotiv consensuel de nos sociétés, en général jamais respecté), mais bien de repérer l'apport spécifique, déterminant et innovateur des femmes, en tant que femmes, dans les nouvelles formes de combat. La députée italienne Eleonora Forenza (GUE-GVN) voit dans les mobilisations qui ont suivi la catastrophe de Seveso en juillet 1976, l'événement fondateur de cet éco-féminisme. « Ce sont les

femmes qui ont joué un rôle essentiel en exigeant que soient menées des études médicales, car les femmes enceintes risquaient de donner naissance à des enfants malformés. Ce sont également elles qui ont lancé les premiers appels pour l'IVG en Italie. » (L'IVG a été légalisé en 1978, mais il est toujours très difficile de la faire appliquer, ndlr.) Cet apport des femmes au combat écologique est également majeur pour Daniel Tanuro qui explique que « la place que le patriarcat donne aux femmes, leur procure une conscience particulière. » Il rappelle que 90% de la production vivrière dans les pays du Sud est assurée par des femmes, faisant d'elles le fer de lance de tous les combats actuels liés à l'agriculture, à la propriété de la terre, aux pollutions ou au climat.

(5) Daniel Tanuro, « L'impossible capitalisme vert », La Découverte.

Jean-Jacques Régibier
Extrait de l'Humanité

INTERNATIONAL

JUNCKER, LE CHARLATAN DE L'EUROPE SOCIALE



À l'heure des adieux, le président de la Commission se gargarise de « progrès en matière sociale » qu'il est tout de même assez seul à déceler...

Il vaut toujours mieux écrire sa légende soi-même. Roublard comme il est, Jean-Claude Juncker le sait pertinemment. À quelques semaines des élections européennes et, dans la foulée, de la mise en place d'une nouvelle Commission, le président de l'institution bruxelloise s'est, entre embrassades, accolades et bises à l'heure des adieux, employé à le faire, mercredi, dans l'hémicycle du Parlement européen,

délivrant son propre éloge en guise de bilan. « Dans l'histoire parlementaire de l'Europe, jamais autant de progrès ne furent faits en matière sociale, qui fut pendant de trop longues années le parent pauvre de la construction européenne », ose ainsi le chrétien-démocrate luxembourgeois devant les députés. Début avril, au micro de la RTBF, la radio de service public belge, Juncker ajustait déjà un maquillage le repeignant en héraut du peuple en souffrance face à des élites indifférentes : « Tout le monde dit que l'Europe doit être sociale, mais le courage politique d'aller au-delà n'est pas là », regrettait-il en appuyant bien sur son amertume.

En 2014, en arrivant au Berlaymont, le siège de la Commission à Bruxelles, après les mandats de José Manuel Barroso, Jean-Claude Juncker a décelé le champ sur lequel il entendait se couvrir d'honneurs. Rattaché au grand groupe de droite (PPE) où les libéraux allemands de la CDU et de la CSU sont hégémoniques, longtemps responsable des politiques de concurrence fiscale parmi les plus agressives en tant qu'ex-ministre des Finances puis premier ministre du Grand-Duché du Luxembourg, il a choisi, au prix d'un faux paradoxe, de s'inscrire dans les pas du socialiste français Jacques Delors, grand artisan de l'Acte unique dans les années 1980. Sur fond de crises des dettes souveraines et de l'euro, endiguées au prix d'une austérité générale et d'une casse sociale dans de nombreux pays de l'Union européenne, Juncker a eu cette trouvaille : au triple A, économique et financier, des agences de notation, il allait opposer, croix de bois, croix de fer, un « triple A social » pour l'Europe.

AUCUNE HARMONISATION SOCIALE PAR LE HAUT POUR LES EUROPÉENS

Mais, derrière ce concept de marketing politique aussi alambiqué que fumeux, cinq ans plus tard, les résultats sont très minces pour le champion auto-proclamé de « l'Europe sociale ». La grande œuvre de Jean-Claude Juncker demeurera le « socle européen des droits sociaux ». Proclamé en grande pompe, malgré la défection notable d'Angela Merkel, lors d'un « sommet social » de l'Union européenne à Göteborg (Suède) en novembre 2017, ce texte n'a pas la portée que son titre, un brin fallacieux, lui donne. Ce que pressant d'ailleurs le président de la Commission sur le moment. « C'est une longue liste d'intentions, de convictions et de principes, admet-il à l'époque. Mais je ne voudrais pas que ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord soit considéré par les beaux esprits, qui sont nombreux, comme un poème. Ce n'est pas un poème, c'est un programme : programme de principe d'abord, programme d'action ensuite. »

Dans les faits, sur les 20 « principes et droits » qui composent ce nouveau « pilier social » de l'Union européenne, aucun n'a de caractère contraignant, donc ne permet d'avancer vers une réelle harmonisation

sociale par le haut pour tous les citoyens européens. Tout un poème, donc, au bout du compte, comme feignait de le redouter le président de la Commission! En dehors de cet affichage, Juncker ne peut guère se prévaloir de grandes réussites, bien au contraire. Alors que, dans le secteur des transports routiers, la dérégulation continue de mettre en danger des milliers de travailleurs sur les routes, il n'a globalement rien contré du dumping social à travers le travail détaché. Sur l'égalité entre les hommes et les femmes, son congé parental a été largement vidé de sa substance sous la pression de la France d'Emmanuel Macron, au motif qu'il pourrait être trop coûteux... Aujourd'hui, dans la dernière ligne droite de son mandat, la Commission qu'il préside envisage, pour contourner les obstacles, d'essayer de faire passer certaines compétences sociales, comme la lutte contre les discriminations ou les politiques en matière de protection sociale – ce qui inquiète, d'ailleurs, les Scandinaves qui, attachés à leur niveau élevé de protection sociale, redoutent un nivellement par le bas –, de l'unanimité à la majorité qualifiée des États membres.



Loin de son storytelling flûté, un épisode, en particulier, permet de mesurer la profondeur de l'esbroufe sociale du président de la Commission: c'est évidemment le sort réservé au gouvernement Syriza en Grèce, au premier semestre 2015. Dès qu'Alexis Tsipras prend le pouvoir, avec ses ambitions de rupture avec l'austérité et de mise en avant d'une Europe refondée sur la base des aspirations sociales et populaires, Juncker éructe dans le Figaro: «Dire que tout va changer parce qu'il y a un nouveau gouvernement à Athènes, c'est prendre ses désirs pour des réalités. Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités européens.»

Le président de la Commission – partie prenante de la troïka – tiendra la ligne de l'étranglement du gouvernement récalcitrant. Quelques années plus tard, Juncker finira par admettre qu'en imposant dans le mémorandum austéritaire infligé aux Grecs des restrictions drastiques en matière de négociation col-

lective, il foulait aux pieds la Charte européenne des droits fondamentaux et il ne l'ignorait même pas, se réfugiant derrière des arguties juridiques sur le fait que les programmes d'austérité ne découlent pas directement du droit européen et n'ont donc pas l'obligation de respecter ses principes fondamentaux... Une manière, au fond, de renvoyer le social à sa juste place en Europe, selon lui: celle d'un mirage qui s'estompe toujours à l'horizon...

Thomas Lemahieu
Extrait de l'Humanité

ÉLECTIONS EUROPÉENNES. NICO CUE, UN ROUGE MÉTAL WALLON POUR LA COMMISSION

Candidat de la gauche européenne au poste de Juncker, le syndicaliste FGTB promène sa gouaille ouvrière et ses valeurs forgées à l'usine sur tout le continent.

Le 1er janvier dernier, à 62 ans, c'est à la retraite que Nico Cué devait partir. Puis, en fait, non, rien ne s'est passé comme prévu: depuis cinq mois, il sillonne l'Europe, de l'Espagne à la Grèce, en passant par la France et l'Italie. Il a suffi d'un coup de fil, ou deux, de l'Allemand Gregor Gysi, du Français Pierre Laurent ou de l'Espagnole Maite Mola – tous trois dirigeants du Parti de la gauche européenne (PGE), qui rassemble une trentaine de formations politiques d'obédience – communiste et plus si affinités – pour convaincre cette figure du syndicalisme belge de présenter sa candidature, en duo avec la Slovène Violeta Tomić, à la présidence de la Commission européenne au nom de ce courant de la gauche la plus authentique en Europe. Et le voilà qui, avec son verbe haut et sa gouaille ouvrière, court le continent pour dénoncer l'austérité, la financiarisation de l'économie, le dumping, pour rejeter la xénophobie et le racisme, pour en appeler à la justice et à l'harmonisation par le haut.

Comme une évidence, pour Nico Cue, entre attachisme familial et surtout convictions sociales. En 1962, après de grandes grèves dans les mines de charbon des Asturies, qui secouèrent la dictature franquiste, son père, syndicaliste et communiste, est, pour échapper à la prison ou à un sort pire encore, contraint à l'exil. Il arrive à Liège, en Belgique. Son épouse, Nico, ses frères et ses sœurs le rejoindront un an plus tard. Rappelant aujourd'hui qu'il a lui-même été un «illégal», le fils de républicain espagnol ne manque jamais une occasion de répéter: «L'immigration est une chance, j'en suis la preuve!» À la fin de son adolescence, après la mort de son père dans un accident de voiture, le gamin milite



un temps dans la jeunesse communiste espagnole de Liège – son seul engagement partisan connu... Car, chez Nico Cue, la prise de conscience est passée d'abord par la condition ouvrière et l'engagement syndical.

DES ACTIONS SYNDICALES MENÉES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



Après des études techniques, il rentre à 19 ans à la Fabrique nationale, une usine d'armes appartenant à la région wallonne. Il adhère directement au syndicat Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) et deviendra vite l'un des délégués du site, avant de devenir pendant vingt ans le secrétaire général de la puissante fédération des métallos. Daniel Richard, secrétaire régional de la FGTB pour «Verviers-Ostbelgien, et beau-frère de Nico par ailleurs, souligne : « C'est un des rares syndicalistes belges qui ait occupé les fonctions les plus élevées en ayant, au départ, travaillé en usine. Toutes ses convictions ont été nourries par cette histoire, cette expérience. Il a toujours été très attaché à la formation militante, très porté sur l'éducation populaire, parce qu'il en a lui-même bénéficié. Au cœur de cette «formation, il y avait le matérialisme «dialectique, c'est quelque chose qui l'a construit et qu'il a transmis ensuite, car cela donne de l'efficacité, de la puissance, c'est une

arme dans les luttes sociales. »

À la tête des métallos FGTB de Wallonie-Bruxelles – une fédération qui compte plus de 60 000 adhérents –, Nico Cué n'a jamais ménagé sa peine pour articuler les actions à l'échelle européenne, quand ça s'imposait, comme lors de la dernière crise de la sidérurgie en 2012-2013 avec le jeu de Lakshmi Mittal, qui opposait les bassins industriels entre eux, ou dans les instances syndicales avec l'animation du groupe d'Annecy fédérant les syndicalistes les plus engagés sur des bases antilibérales, des commissions ouvrières (CCOO) espagnoles à la CGIL italienne et à la CGT française.

Comme bon nombre de ses camarades en Wallonie, le syndicaliste se tient sur une ligne de crête entre régionalisme et internationalisme. Une position qui «s'explique dans un pays où les Flamands, très néolibéraux, dominant le champ politique et imposent leurs vues à des francophones, traditionnellement ancrés à gauche. Mais à la différence, cette fois, de nombre de ses «frères de lutte» qui s'engagent toujours sur les listes PS, Nico Cue revendique depuis toujours l'«indépendance syndicale», et ça n'a rien d'un paradoxe au moment où lui-même «participe à la compétition électorale, indirectement, toutefois, car il n'est pas candidat aux européennes. Yannick Bovy, qui a longtemps travaillé à ses côtés à la FGTB, le décrit comme un «électron libre, très attaché à sa cohérence personnelle». «Il donne sa confiance et, quand il la donne, il ne la retire jamais, développe-t-il. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui, faire confiance au PS en tant que tel, ça peut être compliqué : il y a de l'hypocrisie, des retournements possibles. Il ne supporte pas la duplicité, il maintient en toutes circonstances ses positions idéologiques comme ses valeurs humaines. Il ne se laissera jamais placer en position de sujétion, car, même dans la radicalité, il aime la nuance, et déteste le sectarisme. Ni dieu, ni César, ni tribun : c'est aussi le fond

anarcho-syndicaliste qui remonte toujours chez lui.»

Nico Cue n'est donc ni au PS, longtemps hégémonique chez les francophones et toujours marqué à gauche au sein de la social-démocratie européenne – c'est la Wallonie dirigée par un socialiste qui a mené la fronde contre l'accord de libre-échange avec le Canada (Ceta) –, ni au PTB, la force de gauche radicale en ascension fulgurante en Belgique, alliée du PGE et dont le candidat en position d'être élu au Parlement européen viendra grossir les rangs de la GUE-NGL.

« NOUS SOMMES L'UNE DES DIGUES FACE À L'EXTRÊME DROITE »

«Avec 1,5 million de syndiqués en Belgique, la FGTB représente en vérité la gauche dans son ensemble, et nous pouvons être très critiques avec les socialistes quand c'est nécessaire, explique Nico Cue à l'Humanité. Les libéraux ne s'y trompent pas en prenant systématiquement notre syndicat pour cible. Nous sommes l'une des digues face à eux et à l'extrême droite, qui n'a aucune chance, soulignons-le, d'avoir des élus en Wallonie, et je crois bien qu'elle va tenir plus que jamais lors de ces élections!»

À la veille du scrutin, depuis Kalavryta, un village du Péloponnèse martyrisé par les nazis en décembre 1943 – près de 500 hommes âgés entre 16 et 70 ans y ont été exécutés –, Nico Cue confie, par téléphone, sa fierté de participer à la lutte contre la montée présentée comme inexorable des néofascistes en Europe. «En me lançant dans la bataille, je redoutais une campagne molle et un peu morne, confie encore le syndicaliste. Mais ce n'est pas du tout ce qui s'est passé : que ce soit en France avec Ian Brossat, à Barcelone avec Ada Colau ou, comme ces derniers jours, en Grèce, l'ambiance de cette campagne est réellement grisante et enthousiasmante. Il est possible, et indispensable, de changer cette Europe et de rompre avec ses orientations libérales!» Rien ne se passe comme prévu. Sans doute, au bout du compte, à l'automne prochain, Nico Cue ne remplacera-t-il pas Jean-Claude Juncker au Berlaymont. Mais sa retraite n'approche pas pour autant...

Thomas Lemahieu
Extrait de l'Humanité

COMMENT DES FONDAMENTALISTES CHRÉTIENS AMÉRICAINS ONT FINANCÉ L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

CES DIX DERNIÈRES ANNÉES, DES GROUPES LIÉS À L'ADMINISTRATION TRUMP, À STEVE BANNON

ET À DES OLIGARQUES RUSSES ONT FINANCÉ À HAUTEUR DE 50 MILLIONS DE DOLLARS UNE DOUZAINÉ D'ORGANISATIONS EUROPÉENNES D'ULTRA-DROITE.



openDemocracy
free thinking for the world

Une enquête réalisée par l'association indépendante américaine openDemocracy révèle pour la première fois l'étendue des financements émanant des groupes de fondamentalistes chrétiens américains pour arroser l'extrême droite européenne.

Ces dix dernières années, des groupes liés à l'administration Donald Trump, à Steve Bannon, l'ancien stratège du président américain, et à des oligarques russes, ont financé à hauteur de 50 millions de dollars une douzaine d'organisations de l'ultra-droite européenne.

Le flux d'argent de ces organisations, jamais révélé auparavant, est d'une ampleur jamais imaginée, selon les législateurs et les défenseurs des droits de l'homme. Aucun de ces groupes américains n'a révélé l'identité de leurs généreux donateurs, bien que certains aient des liens avec des milliardaires conservateurs tels que les frères Koch, considérés comme les principaux financiers du Tea Party et une grande partie de l'extrême droite.

Pour arriver à ce chiffre openDemocracy a examiné les 990 rapports financiers annuels publiés par des dizaines de grands groupes américains de la droite chrétienne au cours de la dernière décennie et a constaté qu'au moins 12 d'entre eux ont déclaré avoir dépensé de l'argent en Europe, soit au moins 30 millions de dollars entre 2012 et 2017 et au moins 50 millions de dollars depuis 2008.

PUISSANTES ASSOCIATIONS ÉVANGÉLIQUES

Parmi ces groupes, on trouve Alliance Defending Freedom, classé comme un groupe haineux par le Southern Poverty Law Center, à l'origine de plusieurs publicités anti-LGBT et anti-avortement. Cette organisation possède une armée d'avocats anti-LGBT qui se pourvoient régulièrement en justice, finance des procès et soutient toute mesure anti-gays.



On trouve également de puissantes associations évangéliques, comme Billy Graham Evangelistic Association (un des plus gros financeurs) ou la Focus on the Family qui avait dénoncé une vidéo à destination des enfants dans laquelle le personnage de dessin animé «Bob l’Eponge» était accusé d’encourager l’homosexualité.

Cette injection d’argent a servi à favoriser la diffusion de leur message de «valeurs traditionnelles» contre les droits des LGBT en particulier. Parmi les actions financées en Europe : conférences, tracts, séminaires, divers programmes, actions en justice au niveau de la Cour européenne des droits de l’homme, campagnes de lobbying à Bruxelles, campagnes anti-avortement...

Heartbeat International, par exemple, a versé des dizaines de milliers d’euros à Movimento Per La Vita, un groupe anti-avortement. Human Life International, un autre groupe américain anti-avortement, a dépensé plus de 100.000 dollars en Italie depuis 2015 seulement.

En France, ADF International s’est récemment associé à la Manif pour tous qui entretient des liens avec le Rassemblement national.

Au niveau international, certains de ces groupes de pression ont été associés à des campagnes politiques comme le projet de loi, surnommé «kill the gays» en Ouganda, qui prévoyait – elle a été finalement annulée – la peine de mort pour les hommes

et les femmes qui auraient des relations sexuelles avec une personne de même sexe. Ils ont également soutenu les lois draconiennes anti-avortement, y compris à El Salvador où des femmes ont été emprisonnées après des fausses couches.

PARTIE ÉMERGÉE DE L’ICEBERG

Mary Fitzgerald, rédactrice en chef d’openDemocracy, s’en inquiète : «A l’approche des élections européennes dans quelques semaines, le fait que des groupes fondamentalistes américains aient injecté 50 millions de dollars dans des campagnes conservatrices radicales – renforçant l’extrême droite – devrait être suffisamment alarmant. Mais il ne s’agit probablement que de la partie émergée de l’iceberg : de nombreuses failles nous ont empêchés de découvrir toute l’ampleur de ce flux monétaire, ainsi que les sources de financement. Les législateurs, les plateformes sociales et les décideurs politiques doivent d’urgence agir afin d’empêcher la propagation d’influences injustifiées et de pressions politiques. Les citoyens méritent de savoir qui finance leur politique.»

Caroline Lucas, députée britannique et codirigeante du parti vert, ne cache pas non plus ses craintes : «Il est extrêmement préoccupant de voir des millionnaires d’extrême droite américains exporter leur marque particulière de politique haineuse vers l’Europe.»

Terry Reintke, eurodéputé vert et membre de plusieurs commissions pour l’égalité au Parlement eu-

ropéen, assure que «cette aide financière extrêmement importante qui submerge l'UE est choquante, en particulier avec les élections européennes qui nous attendent.»

Neil Datta, secrétaire du Forum parlementaire européen sur la population et le développement, qui surveille ces mouvements à Bruxelles, a poursuivi : «C'est de l'argent noir qui arrive en Europe pour menacer les droits de l'homme, et nous ne faisons rien pour y remédier. Il a fallu trente ans à la droite chrétienne pour arriver à la place où elle se trouve actuellement à la Maison-Blanche... Nous savions qu'un effort similaire était en train de se dérouler en Europe, mais... [ceci] devrait être un rappel du fait que cela se produit encore plus rapidement et à plus grande échelle que de nombreux experts n'auraient jamais pu imaginer.»

Les députés européens et des ONG de tous les Etats membres de l'Union européenne ont adressé une lettre au commissaire européen Frans Timmermans «afin que cette question soit examinée avec la plus grande urgence» avant les élections et de veiller à ce qu'une législation et des instruments de contrôle soient mis en place.

Ces groupes américains devraient se retrouver ce week-end lors du World Congress of Families qui se tient ce vendredi à Verone en Italie, où est notamment attendu le Premier ministre d'extrême droite Matteo Salvini.

Sarah Diffalah
Extrait de l'Obs

HISTOIRE

L'ARMÉE BELGE DES PARTISANS (SUITE VI)

RAPPEL DE NOTRE DERNIER ÉPISODE.

Rongéant son frein, Baligand attendait, retournait la question sur toutes ses faces, bouillant de continuer l'oeuvre entreprise et de venger les camarades tombés aux mains de l'ennemi. C'est alors que le P.C. le convoque à Montigny-le-Tilleul.

Qui aurait cru, à cette époque, que la si charmante petite commune (Montigny-le-Tilleul) cachait le nid de ceux-là que les Boches allaient affubler du nom pompeux de terroristes ? La nuit enveloppait les coteaux grisonnant sous le souffle d'automne, les feuilles tombaient dans un léger bruissement, une odeur de bois brûlé s'échappait de la cheminée d'une petite maison blanche... Tout était calme, le



Victor Thonet, photo du CarCob

village s'endormait paisiblement... Et pourtant, des hommes complotaient.

Ils n'avaient pas oublié que le pays était en guerre, et ils n'avaient pas le loisir de s'abandonner à la douceur du foyer. Un nouveau venu assistait au rendez-vous. Les présentations s'engagèrent :

-Raoul Baligand.
-Victor Thonet.

Les deux hommes se toisèrent. Du premier coup d'oeil ils se jugèrent mutuellement. Une franche poignée de mains scella leurs impressions.

Victor Thonet avait déjà son histoire. Huy l'avait vu à la tête d'une équipe de saboteurs à l'image de celles qui surgissaient un peu partout. Un beau soir, le patriote s'en retournait chez lui, porteur d'un fardeau suspect. Suspect bien sûr, car deux gendarmes belges arrêtaient l'homme. Déballage du paquet... Pandore le fouilla... y fit une découverte : du matériel appartenant aux Chemins de fer et particulièrement deux énormes clefs destinées à fixer les rails. L'affaire de Thonet était claire. Du matériel de l'État ! De l'État pour lequel on peut se faire casser la figure mais dont la moindre ferraille est sacrée !

Heureusement, les Partisans ont, du patriotisme, une conception qui dépasse ces mesquineries et l'entendement des Messieurs bigots et routiniers,

Nouvelles

attachés à leur siège parce qu'on les y a attachés, et connaissant par coeur le règlement parce qu'ils l'avaient appris comme moyen de gagner une belle place aux examens.

Pris comme voleur, Thonet fut bel et bien emprisonné à Namur. Et pourtant, que l'on réfléchisse au pro-

duit du larcin. Quelle valeur marchande pouvait-on lui donner ? À quoi auraient pu servir ces énormes clefs, sinon à déboulonner les rails ? Quel particulier, quel petit artisan a jamais eu besoin d'outils de cette dimension ? Cela prouve bien les intentions de Thonet emportant ces instruments.

Un homme de la trempe de notre Partisan aurait pu se débarrasser aisément des gendarmes ou leur brûler la politesse. Mais il n'était ni un assassin, ni un lâche. Croyant avoir affaire à des Belges et confiant en son droit, il préféra s'expliquer franchement ; ce qui, pensait-il, éviterait d'inutiles et dangereuses enquêtes.



Uniforme de la gendarmerie à l'époque

Mais la loi c'est la loi, et le juge d'instruction tenta de s'en excuser auprès de Thonet. En fin de compte, il fut décidé que le patriote serait jugé pour vol, par des Belges et selon les lois belges. Chose déjà inadmissible, vu le caractère du délit, mais le magistrat voulait sans doute couvrir sa responsabilité.

Qui informa la Gestapo de l'arrestation de Thonet ? Un matin, on lui livra le patriote, pieds et poings liés.

Les deldgendarmes le transférèrent à la prison de Liège. Il quittait l'atmosphère de couardise pour tomber dans la géhenne.

À la suite de quelle délation, de quels renseignements les Allemands l'accusèrent-ils de vol, de sabotage et, de plus, de propagande clandestine ?

Thonet savait que les accusations dont il était chargé, et qui étaient bien fondées, suffisaient à le conduire au poteau. Il savait aussi qu'il tenait entre ses mains le sort de ses camarades. Mais les Boches allaient essayer de frapper un grand coup. Ils pressentaient avoir mis la main sur un personnage de marque et ils se proposaient de lui arracher son secret. Selon leur brutalité coutumière, ils entreprirent l'interrogatoire du prisonnier, l'homme s'enferma dans un mutisme absolu.

Alors fut appliquée la gamme des tortures qui sont l'apanage des régimes totalitaires. Le monde entier connaît la variété et l'abomination de ces procédés : privation de nourriture, coups de cravaches, ongles arrachés, suspension par les poignets... Mieux vaut en cesser l'énumération. Jamais nous n'atteindrions la réalité. D'autres, et surtout ceux qui en sont revenus, sont mieux autorisés à parler de ces horreurs.

Thonet tint bon ! Après chaque interrogatoire, on le rejetait meurtri, épuisé, dans sa cellule, sans avoir pu lui arracher un aveu ou le nom d'un camarade. Mais ce régime ne pouvait pas durer. Un matin, on emmena le prisonnier. Celui-ci crut à de nouvelles preuves, mais au moment où machinalement, il se tournait vers la chambre de torture, on le poussa plus loin...

On le sortait de la prison. Dehors, une auto l'attendait. Une portière en fut ouverte par derrière et, sur l'ordre de ses gardiens, notre ami monta dans la voiture. Un inconnu s'y trouvait déjà. La portière fut refermée violemment. Thonet frémit ! Il venait de se rendre compte qu'on avait omis de l'enfermer sous clef ! Comme un éclair, une pensée traversa l'esprit du Partisan. Quoi qu'il advienne, il courrait sa chance !

Un soldat, un convoyeur, fit le tour de l'auto et alla prendre place à côté du chauffeur. Au moment précis où, bien calé sur son siège, l'Allemand referma bruyamment la portière avant, le prisonnier fit jouer le système de fermeture de la porte arrière. Ainsi, le déclic en fut étouffé. L'autre détenu s'était-il aperçu de quelque chose ? On en doute. En tout cas, il n'en laissa rien paraître. L'auto démarra... prit de la vitesse... On sortit de la ville...

Quelle furent les impressions de Thonet durant le trajet ? Un mince filet de lumière filtrait le long de la portière mal fermée. Le ruban de la route se déroulait rapidement. La liberté était là, là tout près ! Mais la vitesse du véhicule la rendait inaccessible, tout au moins périlleuse, et peut-être mortelle.

Un tournant dans une montée... l'auto ralentit... Thonet choisit ce moment pour jouer son va-tout une brusque poussée, un bond !... L'homme culbuta, roula dans la poussière. Allait-il rester là, étourdi par le choc ? Non, l'instant suivant il se relevait vivement et sautait dans le fossé. Il était temps. L'auto s'était arrêtée et les Allemands en descendaient. Qu'avait fait l'autre prisonnier, malheureux intimidé ou vil mouchard ?

Thonet s'était élancé vers une haie. Le cœur battant, il entendit les Boches hurler un ordre menaçant. Les balles sifflèrent ; le crépitement des armes fut un stimulant pour l'évadé. La satisfaction d'avoir réalisé la première partie de son plan lui donna des ailes.

Encore quelques bonds effectués en zigzaguant... Les poursuivants ne pouvaient régler leur tir. Les balles s'espacèrent. Bientôt notre homme fut hors de portée. Atteignant une dépression de terrain il profita d'un chemin creux, puis d'un bosquet pour semer définitivement ses adversaires.

Et lorsqu'enfin il s'arrêta pour souffler, il était libre ; libre et hors de danger immédiat. Toutes ses souffrances passées, toutes les humiliations subies s'effaçaient devant cette joie immense : être libre. Et sa liberté, il la devait à ses efforts ! Dans un sursaut de fierté, il se redressa. Un désir de vengeance, un projet grandiose, un espoir infini l'animèrent soudain.

Résolument, Thonet partit de l'avant ! Et toujours de l'avant, il ne s'arrêterait plus en route !...

On comprendra aisément que Thonet ne pouvait pas rentrer à Huy. D'ailleurs, il n'en avait nullement l'intention. Il prit donc la décision de se rendre à Bruxelles et de s'y mettre à la disposition du P.C. Accueilli comme bien on pense, cet homme animé du patriotisme le plus pur, cet échappé du poteau d'exécution, fut envoyé dans le pays de Charleroi avec mission d'y participer à

l'organisation de la Résistance armée. C'est donc à la suite de toutes ces aventures que Raoul Baligand et Victor Thonet se rencontrèrent, par une nuit d'automne, dans une riante petite cité de l'Entre-Sambre et Meuse.

Au cours de cette première entrevue, les deux hommes discutèrent de la possibilité de fonder une organisation sur une base solide. L'arrestation du camarade Tincclair avait plongé les Résistants dans la suspicion. Ce coup du sort ne pouvait être imputable qu'à une indiscretion malveillante ou imprudente. Un mouton, un traître à la solde des Nazis s'était-il enrôlé parmi les Partisans ? Une tierce personne au courant du secret et à qui pouvait-on se fier. ? Là était la question primordiale, une question de vie ou de mort pour le mouvement. Devant la gravité du problème une solution radicale, la seule offrant toutes les garanties, s'imposait.

Les deux amis, les deux chefs, tombèrent d'accord sur ce point. Il fallait abandonner tout le système établi et repartir de rien. Pour être certain d'éliminer une éventuelle brebis galeuse, on laissa tomber avec regrets de braves compagnons.



GESTAPO AND S.S

BY: SHANNON RHODES, MAURISIM MORENO, SYDNEY SIMS



Mais l'avenir devait revoir ces derniers dans les rangs des P.A.

À l'issue du rendez-vous de Montigny-le-Tilleul de nouveaux éléments sérieux furent recrutés, parmi lesquels les camarades V..., B..., et D..., appelés à prendre une part active aux expéditions ultérieures. Qu'on se rende bien compte des difficultés rencontrées dès le début : pas d'armes, pas de matériel ! Que pouvaient espérer et entreprendre ces hommes jouant leur vie, sur une roue encore bien fragile ? Leur ingéniosité suppléa au manque de matériel et leur audace domina les dangers habituels.

Nos Partisans se livrèrent à de singuliers travaux de chimie. Ils s'étaient procuré une recette étrange mais assez délicate à réaliser. Il s'agissait d'un mélange d'huile, de soufre, de carbone et de salpêtre. De cette mixture sortait un produit paraissant dérisoire aujourd'hui, mais qu'à cette époque on nommait avec dévotion : poudre incendiaire ! Les essais eurent lieu la nuit, sur une voie secondaire ces lueurs rougeoyant dans le ciel noir savent que les épreuves furent concluantes.

Les Partisans choisissaient soigneusement les wagons de paille, de foin ou autres produits destinés à l'armée allemande d'occupation. Apprenant que l'ennemi avait un besoin pressant de notre charbon et que la production dépendait en partie de l'arrivage des bois de mine, les Partisans attendaient au passage les précieux rondins et les fagots de frêne. Bien souvent le bois de nos Ardennes vint ainsi en un majestueux bûcher roulant.

Entre-temps, pour varier le plaisir, le groupe s'attaquait aux boyaux des freins Westinghouse. A coups de rasoirs, les Partisans tranchaient le caoutchouc, puis ils emportaient les attaches. Un wagon isolé ou une rame toute entière, rien ne rebutait nos courageux saboteurs. Les convois s'immobilisaient, un chargement dont l'ennemi ordonnait l'expédition d'urgence devait stationner indéfiniment. Et les

pièces de rechange commençaient à faire défaut.

Tout allait bien ! L'Amérique entrée dans la guerre accélérât ses envois de matériel et fourbissait ses armes ; tout allait bien ! Les Nazis fonçaient vers la Volga et le Caucase mais Leningrad tenait toujours et Moscou était sauvée, tout allait bien ! L'Afrika Corps qui se croyait déjà au Caire se voyait tout à coup forcée à la retraite vers El Agheila ; tout allait bien ! Les Belges et autres peuples subjugués ne pouvaient faire mieux que mettre un frein aux exigences de l'ennemi. Réduction de la production à l'usine, et ralentissement des transports... Tout allait bien !

Les Partisans y allaient de bon cœur. Pourtant, ils ne se contentaient qu'à demi du succès de leurs premières expéditions. Ils entrevoyaient la possibilité de raids plus importants et n'attendaient que le moyen matériel de les réaliser. Thonet se souvint d'un petit dépôt localisé à Huy mais il ne pouvait plus se risquer dans cette ville. Baligand se chargea donc du voyage. Il en revint porteur de sept kilos de T.N.T., d'un revolver, de cordons Bickford et d'un certain nombre de détonateurs, toutes munitions acquises grâce au beau-frère de Thonet. C'était l'abondance ...

A suivre

UN JOUR, POURTANT, UN JOUR VIENDRA...

Le 1er juin 1981, Naïm Khader, représentant de l'Organisation de Libération de la Palestine en Belgique et auprès des Institutions de la Communauté Européenne, était abattu devant son domicile à Bruxelles. L'émotion qui se manifesta partout en Belgique fut à la mesure de la place qu'occupait Naïm dans le milieu diplomatique et de sa personnalité attachante et chaleureuse.

Naïm est né à Zababdeh, en Cisjordanie, dans une famille nombreuse et pauvre. Son père meurt lorsque Naïm a six ans et le plus jeune d'eux. Naïm va suivre un enseignement chrétien jusqu'à son arrivée à l'Université Catholique de Louvain où il étudie le droit. Ensuite, à l'Université Libre de Bruxelles, il suit des cours de droit international. Marqué par l'occupation de son pays, il se met au service de sa cause : obtenir pour le Proche-Orient une paix juste et durable qui passe par la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien. Réduit à l'exil par l'occupation totale de la Palestine lors de la « Guerre des Six Jours » en juin 1967, l'avenir des enfants de Palestine chevillé au corps, il ne se lassera jamais d'expliquer avec patience et clarté tous les aspects de ce problème. Ce que d'autres ont fait

avec professionnalisme, lui le fait aussi avec chaleur et bienveillance, toujours à l'écoute des points de vue différents du sien, dans la compréhension des difficultés imposées par les différences culturelles et le lourd sentiment de culpabilité des Européens marqués par la Shoah – qui était le problème des Européens et qui par la spoliation organisée de sa terre devenait le sien.

Ce qui faisait de Naïm quelqu'un d'extraordinaire, outre ses qualités de cœur, c'était sa disponibilité pour tous et sa volonté de s'adresser aux gens simples, étudiants et travailleurs, auxquels il ressemblait tant. Inlassablement, il reprenait son histoire, celle de sa vie et la grande Histoire qui avait ravalé son peuple au rang de « réfugiés », ce peuple si cultivé et si digne à qui était refusée cette entité nationale qu'on appelle « Etat » ainsi que les droits qui vont avec, comme on dit chez nous. Naïm était Palestinien, mais il était « de chez nous ». Il connaissait notre langue, notre littérature, nos grands musiciens – il en était un, lui aussi- nos coutumes, goûtait avec plaisir nos plats et appréciait les W.E. au calme de nos campagnes chez notre ami Georges* entre autres, dans le Couvinois. Ainsi, il ne s'adressait pas qu'aux diplomates dans leurs milieux feutrés, mais à tous les citoyens, ouvriers, paysans, étudiants, ruraux ou urbains, adultes ou jeunes, et ses explications touchaient chacun à son niveau, dans son contexte, et lui permettaient de découvrir que le Palestinien n'était en fait ni un terroriste ni un paria, mais un autre lui-même, avec ses joies et ses peines. Naïm a fait aimer la Palestine en la faisant découvrir par ses mots justes, appropriés, et aussi par son regard doux et parfois triste, souvent imprégné de larmes qui perlaient quand l'impuissance internationale ne pouvait offrir de réelle perspective à ses rêves de paix ou que la brutalité quotidienne de l'occupation lui faisait désirer ardemment d'être auprès des siens, au pays qui lui était interdit.

Naïm a osé aussi faire le pari d'un travail de conscientisation en profondeur avec nos amis juifs de Bruxelles dont Marcel Liebman, professeur à l'ULB, malgré les différences de points de vue qui n'ont pas empêché une réelle amitié. Tous deux savaient qu'il n'y aurait pas de paix au Proche-Orient sans que soit rendue justice pour le peuple palestinien aux côtés du peuple israélien. Cela en demandait, de la clairvoyance, quand une partie de la communauté juive de Belgique s'acharnait sur Marcel en le traitant de « traître à la cause du peuple juif » - allant jusqu'à le

menacer physiquement - et honnir ce Palestinien qui les renvoyait à leurs responsabilités. Oui, Naïm était un internationaliste lucide, et cela sans jamais céder un iota sur les droits fondamentaux de son peuple. La seule arme que Naïm ait jamais portée, c'est sa force de conviction. Voilà ce que ses assassins ne lui ont pas pardonné.

Trente-huit ans après sa disparition tragique, que reste-t-il de tout ce travail de Naïm ? Sans doute une prise de conscience de la vraie situation au Proche-Orient, l'abolition de l'équation « Palestinien = terroriste », et un formidable élan de solidarité des peuples de la planète qui envoient en Missions d'Observation des milliers de volontaires de tous âges et de toutes professions, qui tentent de briser par des

Flottilles de la solidarité le blocus innommable et meurtrier de Gaza, des avancées politiques...mais toujours pas de solution vu le manque de courage pratique de l'Europe et l'inféodation des USA à la politique israélienne. Les frémissements du monde arabe depuis quelques mois laissent espérer un déblocage de la situation par le changement de la donne et le repositionnement obligé des grandes puissances dans la région. Tenez bon, camarades, Naïm ne se trompait pas : la Palestine libre et démocratique naîtra un jour et les droits inaliénables du peuple palestinien seront reconnus. Le chemin aura été tortueux, tragique, douloureux, et le prix à payer aura été trop élevé, l'absence sourde de cet ami très cher qu'était Naïm nous aura tellement affectés ... raisons supplémentaires

pour ne rien lâcher !

« Un jour, pourtant, un jour viendra, couleur d'orange, un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront, un jour comme un oiseau sur la plus haute branche... », chantait Jean Ferrat. Naïm Khader, prophète assassiné de la Palestine, n'a jamais pu retourner à Zabaddeh. Même les morts font peur à l'occupant. Mais il y a maintenant 9 Naïm dans la famille Khader et jamais la flamme ne s'éteindra. Et nous, fidèles à la promesse que nous t'avons faite lors des adieux déchirants du 4 juin 1981, nous continuerons à porter ton message, Naïm, auprès de nos amis, de nos camarades. Un jour viendra...

•Georges Wilmart, prêtre catholique très peu conventionnel

Texte transmis par notre amie Françoise Gueur, militante.

